

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 20 octobre 2019

à l'effet de :

procéder à l'élection du CONSEIL NATIONAL et du CONSEIL DES ETATS

Bureaux de vote : salle électorale

Election du Conseil National

Président : Stève Lattion
Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin
Scrutateurs : A désigner

Election du Conseil des Etats

Président : Lattion Daniel
Secrétaire : Roxane Darbellay
Scrutateurs : A désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 20.10.2019 10h30 – 11h30

Le vote par dépôt à la commune aux horaires de guichet. Dès réception du matériel de vote, l'électeur peut exercer son vote en déposant l'enveloppe de transmission fermée auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. **Dernier délai du dépôt le vendredi 18 octobre 2019 à 12 heures** (fermeture des guichets). Les enveloppes transmises par la poste doivent arriver pour le vendredi 18 octobre 2019 dernier délai. Attention, **l'enveloppe de transmission ne doit pas être déposée dans la boîte aux lettres de la commune**, sous peine de nullité (art. 20 al. 1. let. c OVC).

Un éventuel scrutin de ballottage (second tour) pour l'élection du Conseil des Etats aura lieu le dimanche 3 novembre 2019.

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 03.11.2019 10h30 – 11h30

Le vote par dépôt à la commune aux horaires de guichet. Dès réception du matériel de vote, l'électeur peut exercer son vote en déposant l'enveloppe de transmission fermée auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. En raison de la fête de la Toussaint le **dernier délai du dépôt est fixé au jeudi 31 octobre 2019 à 17 heures** (fermeture des guichets). Les enveloppes transmises par la poste doivent arriver pour le samedi 2 novembre 2019 dernier délai. Attention, **l'enveloppe de transmission ne doit pas être déposée dans la boîte aux lettres de la commune**, sous peine de nullité (art. 20 al. 1. let. c OVC).